DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal:

49

N°211

En exercice:

49

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Présents:

32

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 20 novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 14 novembre 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

<u>Etaient présents</u>: DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

<u>Etaient absents</u>: MILLA Josiane, KADDOURI Nourredine, ZORGANI Mourad, SANON Guillaume, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

<u>Excusés</u>: KARROUMI Sofienne, TLILI Mohamed Fathi, KAMALA Kilani, AISSAOUI <u>Djamila</u>.

Représentés par :

Madame Danielle MARINO Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Lionel DONNET Monsieur Eric PLEE

Madame Alice FAGARD Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Madame Hana RABAH Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Rachid ZAIRI Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Roland CECCOTTI-RICCI

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des Affaires Culturelles/Service Culture

OBJET : Signature de la convention cadre pluriannuelle d'objectifs 2019-2021 entre la Ville d'Aubervilliers, l'Etat, le Département de la Seine-Saint-Denis et l'association les Laboratoires d'Aubervilliers.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu la délibération n° 105 du 14 juin 2018 autorisant la Maire à régler les affaires énumérées par l'article L 2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de convention entre l'Etat, le Département de Seine-Saint-Denis et la Ville d'Aubervilliers afin de soutenir le projet artistique pour les années 2019, 2020 et 2021, proposé par les Laboratoires d'Aubervilliers, objet de la présente convention ;

Considérant le souhait de la Ville d'Aubervilliers de pérenniser le projet des Laboratoires d'Aubervilliers et d'inscrire celui-ci dans la politique culturelle de la ville, en favorisant les liens avec la population et les opérateurs locaux, les associations et les artistes de la Ville ;

Adoption à l'unanimité par 35 pour , 3 ne prennent pas part au vote(Mériem DERKAOUI, Jean-François MONINO, Pascal BEAUDET)

DELIBERE:

AUTORISE Mme la Maire à signer la convention cadre pluriannuelle d'objectifs 2019 – 2021 entre la Ville d'Aubervilliers, l'Etat, le Département de la Seine-Saint-Denis et l'association les Laboratoires d'Aubervilliers.

Reçu en préfecture le : 22/11/19

Publié le : 22/11/19

Certifie exécutoire : 22/11/19

La Maire,

Mériem DERKAOUI